



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Journée internationale de la démocratie 2016

Journée
internationale de la
démocratie 2016

Démocratie 2030 : retour vers le futur

Par David Beetham

Document de
réflexion

Contexte historique

Pour comprendre les changements qui se sont produits dans la plupart des démocraties jusqu'en 2030, il convient de tenir compte de la conjonction de crises qui ont éclaté au début des années 2020 et qui ont amené les systèmes démocratiques proches de la rupture. Le principal foyer de crise se trouvait au niveau mondial : un nouvel effondrement financier et une nouvelle récession avaient affecté le monde entier, les changements climatiques s'étaient amplifiés et avaient provoqué des catastrophes météorologiques, et des migrations massives de populations se succédaient en raison de conflits armés persistants. A cette époque, de nombreuses démocraties avaient déjà été écorchées par la montée du populisme et de ses leaders autoritaires. Ceux-ci étaient élus sur une promesse, celle de "faire passer la nation d'abord", avec des frontières fermées, des états d'urgence, l'oppression des médias indépendants et de la justice, et une corruption croissante. Les démocraties ainsi altérées ont été incapables de remédier à l'enchevêtrement de crises qui ont frappé le monde au début des années 2020, et se sont limitées à intensifier les mesures nationales de répression et à effectuer sporadiquement des interventions armées à l'étranger.

Cette conjonction d'une crise mondiale et d'un autoritarisme national a déclenché des mouvements de résistance dans plusieurs pays en même temps. D'abord désorganisés et facilement maîtrisés, ces mouvements se sont progressivement mieux coordonnés entre eux par l'intermédiaire des médias sociaux et se sont amplifiés pour devenir des mouvements de masse présents dans les principaux espaces publics et représentant un défi direct pour les autorités. Ils étaient lancés et dirigés principalement par des étudiants et des jeunes ayant le sentiment d'avoir été trahis par rapport à leur avenir et n'ayant rien à perdre. Dans certains pays, ces mouvements ont réussi à renverser le régime en place, non sans provoquer d'importantes effusions de sang. Leur devise visant à mettre fin aux dictatures a touché de larges pans de la population. Mais ce n'est pas tout : suscitant un débat mondial grâce aux médias sociaux, ces mouvements se sont présentés comme une alternative positive et cohérente qui s'est concrétisée sous la forme du "Programme 2030". Ce programme a eu un impact considérable, et ce même dans les pays qui avaient été relativement épargnés par le virage vers le populisme autoritaire.

Le Programme 2030 au niveau national

Le Programme 2030 comprenait deux principaux volets : un renouvellement de la démocratie au niveau national et un élargissement de la démocratie au niveau mondial. Le renouvellement du système démocratique est parti du constat – attesté par une multitude d'études – de la perte de confiance du public dans la capacité des élites politiques à répondre à ses besoins ou à résoudre les problèmes les plus pressants. Cette situation avait en effet offert un terrain fertile pour l'enracinement du populisme. D'aucuns ont fait valoir que les parlements et les assemblées représentatives devraient être complètement dissous au profit de jurys de citoyens, de forums sur Internet, de réunions virtuelles entre citoyens et d'autres formes de démocratie directe. Toutefois, un tel changement serait revenu à perdre toute perspective de continuité dans le processus décisionnel et dans l'obligation redditionnelle des gouvernements. Cela dit, utilisées en tant que compléments plutôt qu'en tant qu'alternatives au gouvernement représentatif à tous les niveaux, ces méthodes de participation démocratique auraient pu se révéler précieuses. Les gouvernements seraient contraints d'impliquer des groupes de citoyens dans un processus de délibération pour toutes les décisions concernant la régulation et la mise à disposition de services publics dans les domaines de la santé, de l'éducation, des affaires sociales, des transports, du logement et des services de base, indépendamment du prestataire de services. L'expérience avait montré à maintes reprises que des processus participatifs impliquant divers pans de la population donnaient lieu aux décisions les plus avisées dans un climat difficile et les plus sujettes à être accueillies par un large consensus. La prise hiérarchique de décisions (de haut en bas) par les grands patrons touchant des salaires exorbitants avait été partout discréditée, tant dans le milieu des affaires que dans les gouvernements.

En outre, le processus représentatif se verrait lui-même débarrassé des altérations dont il avait fait l'objet, à commencer par l'influence de l'argent en politique, qui avait empêché la réforme effective de l'industrie financière après la première crise de 2008. Les partis politiques seraient financés au moyen de fonds publics proportionnellement à leur nombre de membres enregistrés. Les dons – y compris ceux accordés par les candidats aux élections – seraient limités au salaire hebdomadaire moyen. Les lobbyistes seraient inscrits à un registre public et le contenu de leurs réunions avec les décideurs serait enregistré et rendu public. Les intérêts financiers personnels des titulaires d'une charge publique seraient clairement dissociés de leur fonction. Enfin, les ministres seraient soumis pendant cinq ans à une interdiction de travailler pour toute organisation au sein de laquelle ils avaient été impliqués dans le cadre de l'élaboration ou de la mise en œuvre de politiques.

Si ces réformes pouvaient amener des règles du jeu plus équitables en matière d'influence sur la politique, elles pourraient également rendre les parlements et d'autres institutions plus représentatifs de leurs électeurs. Le financement public des partis politiques dépendrait de la proportion de femmes et de représentants issus de minorités ethniques figurant parmi leurs candidats retenus. La question de la représentation des jeunes dans les parlements était plus épineuse. Le fait d'exiger des partis qu'ils fassent

une place à un nombre adéquat de jeunes sur leurs listes de candidats ne suffirait pas à créer un cadre suffisant au parlement pour venir à bout des préjugés démesurés qui prévalent en politique à l'encontre des intérêts des jeunes, tel qu'attesté au cours des précédentes décennies. Les jeunes avaient été les plus touchés par les crises du début des années 2020. C'est avant tout leur avenir à eux qui avait mis en péril, et ils avaient été les principaux instigateurs des mouvements de protestation qui avaient renversé les gouvernements autoritaires. Ils s'étaient donné le nom de "Génération Trahie". La mesure la plus radicale proposée par le Programme 2030 au niveau national était la suivante : l'exigence que les chambres hautes des parlements seraient composées exclusivement de jeunes âgés de 18 (ou 16) à 25 ans, élus sans affiliation politique par des représentants du même groupe d'âge. Ils n'avaient plus le droit de se présenter comme candidats à leur réélection après avoir atteint 25 ans. L'introduction de ce système dans les premiers pays réformés avait été accueillie avec un tel enthousiasme que les autres pays s'étaient sentis fortement poussés à leur emboîter le pas.

Le Programme 2030 au niveau mondial

Le volet mondial du Programme 2030 était tout aussi radical que son volet national exposé ci-dessus. Celui-là a impliqué la création d'une assemblée législative mondiale composée de trois parlementaires élus, issus de chaque pays membre de l'ONU et sélectionnés sur la base de leurs antécédents et points de vue internationaux et non étroitement nationaux. Dénommés "parlementaires mondiaux", ils ont d'abord été chargés de remédier aux trois crises mondiales concomitantes, et leurs décisions – prises à la majorité des deux tiers – engageaient tous les pays participants. Certains pays ont d'abord refusé d'être liés par ces décisions ; toutefois, conscients de la grande légitimité et importance des premières mesures prises, ils se sont rapidement alignés aux autres pays. On s'est d'ailleurs demandé pourquoi ces mesures précoces n'avaient pas été prises plus tôt, mais ceci s'expliquait simplement par le conflit des intérêts nationaux, le pouvoir des groupes d'intérêts commerciaux et financiers, et le dysfonctionnement du Conseil de sécurité de l'ONU en tant qu'organe de décision à l'échelle mondiale.

Les premières mesures introduites par le Parlement mondial ont été la taxe Tobin sur les transactions financières, le remplacement des impôts sur les bénéfices par des taxes d'importation prélevées dans les pays où les activités commerciales étaient menées et une exigence de transparence pour les détenteurs de richesses dans et hors de leurs pays. Un puissant organe d'enquête imposait des sanctions sévères en cas d'infraction. Le produit des nouvelles taxes était réparti entre le pays d'origine et un fonds de placement mondial, dont les ressources étaient distribuées aux pays les plus pauvres afin de les aider à réaliser les Objectifs de développement durable en contrepartie de lourdes mesures anticorruption. La première riposte à la crise climatique a été l'introduction d'une taxe sur le carbone appliquée à l'échelle mondiale et propre à soulager les pays les plus sévèrement touchés et à les aider à mettre en place les dernières technologies alternatives. Pour faire face aux migrations de masse, une commission de parlementaires mondiaux a été créée et chargée de servir de médiatrice dans les guerres civiles et les autres conflits armés. En outre,

un fonds spécial a été mis en place pour soutenir la réinstallation des réfugiés et répondre à leurs besoins de base. Les effets conjugués de ces mesures ont donné au nouveau Parlement un prestige exceptionnel.

L'avenir

En 2030, les principaux éléments du Programme 2030 avaient été introduits au niveau mondial et, au niveau national, dans assez de pays pour créer d'importantes répercussions sur leurs voisins. Chez les jeunes, la devise "nunca mas" (plus jamais) était devenue un puissant facteur de motivation. Paradoxalement, au lieu de provoquer un retour au statu quo – comme cela avait été normalement le cas auparavant –, ces évolutions ont pu gagner un soutien massif de la part du public uniquement du fait de l'ampleur et de la profondeur des crises concomitantes du début des années 2020. La décennie des années 2030 et les suivantes allaient être déterminantes pour savoir si ces évolutions démocratiques s'implanteraient définitivement après que l'euphorie des premiers temps serait retombée. Seul le temps le dirait.

David Beetham est professeur émérite de l'Université de Leeds (Royaume-Uni). Il s'occupe des questions de démocratie et des droits de l'homme. Il est l'auteur et l'éditeur de la publication de l'UIP Parlement et démocratie au vingt-et-unième siècle et auteur de Democracy: A Beginner's Guide (One World Publications).